BARÈME D'HONORAIRES

JL CONSEILS
SARL au capital de 7500€ - RCS ORLEANS 510417413
Siège social : 4 place du Martroi 45300 PITHIVIERS
Tel : 02 38 30 12 38 - E-mail : pithiviers@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1er avril 2026

Honoraires de transaction :

PRIX DE VENTE	Mandat simple	Mandat exclusif Favoriz
Jusqu'à 69 999 €	10 %	9,5 %
De 70 000 € à 109 999 €	8 500 €	8 000 €
De 110 000 € à 149 999 €	9 500 €	9 000 €
De 150 000 € à 179 999 €	10 500 €	10 000 €
De 180 000 € à 199 999 €	11 500 €	11 000 €
De 200 000 € à 249 999 €	6 %	5,75 %
De 250 000 € à 299 999 €	5,5 %	5,25 %
À partir de 300 000 €	5 %	4,75 %

Terrain non bâti, garage, parking : 10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 4 000 € TTC.

Honoraires TTC inclus au taux de TVA en vigueur, à la charge du vendeur sauf convention contraire stipulée au mandat.

Cas particulier :

Mandat de recherche portant sur un bien commercialisé par une autre agence

• L'acquéreur ne supporte aucun honoraire ni frais au titre de notre intervention.
• Notre agence est rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par rétrocession d'honoraires.

Bien commercialisé par une autre agence dans le cadre d'une délégation de mandat

• Les honoraires applicables sont ceux prévus par l'agence détentrice du mandat initial.
• Le consommateur peut obtenir le détail de ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : Offert hors cas spécifique sur devis

Honoraires de rédaction d'acte : 360 € TTC à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 200 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire : FR66510417413 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Cartes professionnelles n° CPI 4501 2017 000 016 574 délivrées par la préfecture de Orléans – Activités : Transaction et Gestion : LLOYD'S 8-10 rue Lamennais 75008 PARIS – NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 1er avril 2026

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m² de surface habitable	8 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	50 € TTC	**X**
Les honoraires de bail et d'état des lieux sont plafonnés à un mois de loyer charges comprises pour chacune des parties		

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	**X**	10 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire
Bail professionnel	**X**	25 % HT du loyer annuel, soit 30 % TTC Frais de renouvellement du bail : 300 €
Bail commercial	**X**	25 % HT du loyer annuel, soit 30 % TTC Frais de renouvellement du bail : 300 €
Bail stationnement (parking, garage…)	**X**	96 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
État des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 4 € TTC / m² de surface habitable Minimum 120 €	**0 € Loi ALUR**
État des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 5 € TTC / m² de surface habitable Minimum 150 €	**0 € Loi ALUR**
État des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon SUR DEVIS	**0 € Loi ALUR**
État des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 84 € TTC	**0 € Loi ALUR**
État des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	

Autres prestations :

Avis de valeur locative : Offert hors cas spécifique sur devis

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC

Demandes particulières, vacation à l'heure : 120 € TTC

N° TVA intra-communautaire : FR66510417413 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Cartes professionnelles n° CPI 4501 2017 000 016 574 délivrée par la préfecture de Orléans – Activités : Transaction et Gestion : LLOYD'S 8-10 rue Lamennais 75008 PARIS –
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Gestion locative – Barème à compter du 1er avril 2026

Agence Laforêt PITHIVIERS
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL 7,20 % TTC	PACK SÉRÉNITÉ 8,40 % TTC	PACK PREMIUM 9,90 % TTC
Établissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Établissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
État des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires	✓	✓	✓
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓

Prestations annexes :

Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓	✓
Prélèvement rejeté	9,60 €	✓	✓
Mise en demeure	18 €	✓	✓
Frais fixe de gestion	6 €	✓	✓
Détecteur Avertisseur Autonome de fumée (contrôle et fourniture)	30 €	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓
Service conciergerie	2,70 %	2,70 %	✓
Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies (suivant communes)	50 €	50 €	✓
Constitution et suivi du dossier contentieux, congé du bailleur	200 €	200 €	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 500 € : faire exécuter et suivre les travaux	30 € / facture	30 € / facture	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 500 € : faire exécuter et suivre les travaux	6 % des travaux	6 % des travaux	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (Hors frais de diagnostics)	30 €	30 €	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	250 €	250 €	✓
Établissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	60 €	60 €	60 €
Représentation commission départementale de conciliation (Préparation dossier + audience)	120 € / heure	120 € / heure	120 € / heure
Monopropriété : visite des parties communes (Fréquence à déterminer au mandat)	60 € / heure	60 € / heure	60 € / heure
Clôture du mandat de gestion à la demande du bailleur	250 €	250 €	250 €
Pour les prestations horaires : il est précisé que toute heure commencée sera facturée			

Honoraires de gestion pour les stationnements (parking, garage, …) : Forfait unique : 12 € /mois

Nos produits d'assurances :

Assurance (GLI) ** contre les risques locatifs (loyers impayés, détériorations Immobilières et protection juridique) ; déductible des revenus fonciers	2,5 %	2,5 %	2,5 %

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC
** taux en vigueur non contractuel

N° TVA intra-communautaire : FR66510417413 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Cartes professionnelles n° CPI 4501 2017 000 016 574 délivrée par la préfecture de Orléans – Activités : Transaction et Gestion : LLOYD'S 8-10 rue Lamennais 75008 PARIS –
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.